

Séance ordinaire du 2 décembre 2013

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce deuxième jour du mois de décembre deux mille treize à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2013-10-85

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 décembre 2013, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 3.3 à 3.52 et 8.2 intitulées :

« Conseil

Désignation d'un membre du conseil à l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches »

« Conseil

Désignation d'un membre à l'Association touristique Chaudière-Appalaches »

« Conseil

Désignation de membres du conseil de la Ville au Bureau des délégués pour la gestion des cours d'eau inter-MRC »

« Conseil

Désignation de membres du comité conjoint ministère des Transports du Québec-Ville de Lévis sur les grands enjeux en matière de transport sur le territoire »

« Conseil

Désignation de certains membres du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la ville »

« Conseil

Désignation de certains membres du comité consultatif de toponymie de la Ville »

« Conseil

Désignation de certains membres du comité consultatif du parc des Chutes-de-la Chaudière »

« Conseil

Désignation de certains membres du comité consultatif du parc régional de la Pointe-De La Martinière »

« Conseil

Désignation de membres du conseil au conseil de bassin de la rivière Etchemin »

« Conseil

Désignation d'un membre du comité consultatif pour la gestion du fonds de promotion des événements »

« Conseil

Désignation d'un membre du comité consultatif régional de la traverse Québec-Lévis »

« Conseil

Désignation de certains membres du comité d'acquisition d'œuvres d'art de la Ville »

« Conseil

Désignation d'un membre du comité de bassin de la rivière Chaudière »

« Conseil

Désignation de certains membres du comité de circulation de la Ville »

« Conseil

Désignation d'un membre du comité de gestion de la région de la Chaudière-Appalaches du Réseau des femmes d'affaires du Québec »

« Conseil

Désignation de certains membres du comité de gestion du parc Les écarts »

« Conseil

Désignation d'un membre du comité de liaison de la Compagnie américaine de fer et de métaux inc. »

« Conseil

Désignation de certains membres du comité de réflexion immigration Lévis »

« Conseil

Désignation de certains membres au comité de retraite (personnel cadre, cols blancs, cols bleus, policiers de l'ex-Ville de Lévis), régime 21 190 »

« Conseil

Désignation de certains membres au comité de retraite du régime de retraite à cotisation déterminée de la Ville de Lévis, régime 31 999 »

« Conseil

Désignation d'un membre du comité de santé et de services sociaux dans le secteur de Chutes-Chaudière »

« Conseil

Désignation de certains membres au comité de sécurité publique de la Ville »

« Conseil

Désignation d'un membre du comité de suivi des dossiers de récupération et de recyclage de Chaudière-Appalaches »

« Conseil

Désignation de membres du comité de suivi du plan directeur des ressources informationnelles »

« Conseil

Désignation d'un membre du comité de vigilance environnementale d'Alex Couture inc. »

« Conseil

Désignation de membres du comité de vigilance pour l'incinérateur »

« Conseil

Désignation de membres du comité des ressources humaines »

« Conseil

Désignation de membres du comité organisateur de la Journée internationale des femmes de Lévis »

« Conseil

Désignation de membres du comité permanent de liaison avec la communauté – Ultramar ltée »

« Conseil

Désignation de membres du comité stratégique pour l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole »

« Conseil

Désignation de membres de la commission consultative de l'activité physique, du sport et du plein air »

« Conseil

Désignation de membres de la commission consultative de la culture »

« Conseil

Désignation de membres de la commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de la vie »

« Conseil

Désignation d'un membre de la commission de l'aménagement et des transports de l'Union des municipalités du Québec »

« Conseil

Désignation d'un membre au conseil de bassin de la rivière Etchemin »

« Conseil

Désignation d'un membre au conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches »

« Conseil

Désignation de certains membres à la Corporation Charny revit »

« Conseil

Désignation d'un membre à la Corporation de développement du Vieux-Lévis »

« Conseil

Désignation d'un membre à Diffusion avant-scène »

« Conseil

Désignation d'un membre à Diffusion culturelle de Lévis »

« Conseil

Désignation d'un membre à la Maison des aînés de Lévis »

« Conseil

Désignation d'un membre à l'organisme de bassins versants de la zone du chêne »

« Conseil

Désignation d'un membre à Parc nautique Lévy (1984) inc. »

« Conseil

Désignation d'un membre à Patro de Lévis »

« Conseil

Désignation d'un membre à Ressourcerie de Lévis »

« Conseil

Désignation d'un membre à Revitalisation village Saint-Nicolas »

« Conseil

Désignation d'un membre à Rues principales Saint-Romuald inc. »

« Conseil

Désignation de membres à Société de la Grande Plée Bleue »

« Conseil

Désignation d'un membre à la Table de concertation de l'Union des municipalités du Québec traitant des enjeux des relations du travail des policiers municipaux »

« Conseil

Désignation d'un membre à l'Unité régionale de loisirs et de sports de la Chaudière-Appalaches »

« Direction générale

Positionnement relatif à la cohabitation des véhicules hors-route sur le territoire de la ville

Réf. : DG-2013-091 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-86**Période de questions**

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document concernant la surveillance physique dans les résidences pour personnes âgées. Une autre personne dépose un document relatif à la transparence et à l'éthique. Une autre personne dépose un document relatif au coût de pavage de surface.

CV-2013-10-87**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2013**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 18 novembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-88**Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil de la Ville**

La déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner et du maire est déposée.

CV-2013-10-89**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 30 septembre, 18, 19 et 21 novembre 2013**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 30 septembre, 18, 19 et 21 novembre 2013 est déposé.

CV-2013-10-90**Abolition d'un poste d'agente d'administration du Service du génie de la Direction des infrastructures et création d'un poste de secrétaire de gestion à ce service**

Réf. : [RH-2013-106](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'abolir le poste régulier à temps complet d'agente d'administration, classe 9, du Service du génie de la Direction des infrastructures, à compter du départ à la retraite de sa titulaire, prévu le 13 février 2014, et de créer un poste régulier à temps complet de secrétaire de gestion, classe 8, à ce service.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-91**Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, concernant l'attribution d'un poste d'emploi convenable**

Réf. : [RH-2013-108](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, concernant l'attribution d'un poste d'emploi convenable, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2013-108.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-92**Abrogation de la résolution CV-2013-09-03 « Lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel cadre du cabinet de la mairesse »**

Réf. : [RH-2013-109](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'abroger la résolution CV-2013-09-03 « Lettre d'entente à intervenir avec un membre du personnel cadre du cabinet de la mairesse » et d'annuler conséquemment la lettre d'entente intervenue entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-93

Abrogation de la résolution CV-2013-10-72 « Adoption du Règlement RV-2013-12-64 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement »

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'abroger la résolution CV-2013-10-72 « Adoption du Règlement RV-2013-12-64 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-94

Calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2014
Réf. : [AGR-2013-024](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville pour l'année 2014 aux dates et heures indiquées en annexe à la fiche de prise de décision AGR-2013-024.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-95

Consultation publique du gouvernement du Québec sur le projet d'Enbridge visant le renversement de la ligne 9B – Mémoire de la Ville
Réf. : [DG-2013-120-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le mémoire de la Ville relatif au projet de renversement de la ligne 913, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DG-2013-120-R-2.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-96

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de chaux éteinte

pour le traitement de l'eau et l'incinérateur

Réf. : [ENV-TE-2013-018](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de chaux éteinte pour le traitement de l'eau et l'incinérateur (appel d'offres 2013-50-81), pour une période de deux ans, se terminant au plus tard le 31 décembre 2015, à Graymont (Qc) inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 191 565 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-97

Déplacement des services d'utilité publique dans le cadre du projet d'implantation de mesures prioritaires en transport collectif en site propre sur une partie du boulevard de la Rive-Sud (entre le boulevard Alphonse-Desjardins et la rue Saint-Omer, secteur Lévis)

Réf. : [INF-GEN-2013-119](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser le Service du génie de la Direction des infrastructures à présenter une demande au programme d'aide d'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques d'Hydro-Québec, dans le cadre du projet d'implantation de mesures prioritaires sur une partie du boulevard de la Rive-Sud (entre le boulevard Alphonse-Desjardins et la rue Saint-Omer, (secteur Lévis)).

De demander à Hydro-Québec et autres entreprises de services d'utilité publique de réaliser une étude préliminaire visant à établir la faisabilité du projet d'enfouissement et d'en estimer les coûts.

D'autoriser Hydro-Québec à débiter la réalisation des avant-projets et des plans et devis du projet si l'estimation des coûts obtenus lors de l'étude préliminaire ne dépassent pas un maximum initialement prévu 3 300 000 \$, incluant toutes taxes et frais afférents.

De s'engager à défrayer les honoraires professionnels et les frais encourus lors de la réalisation des avant-projets et des plans et devis par Hydro-Québec, advenant l'abandon du projet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-98

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux de réfection de l'aqueduc, des égouts et de la voirie sur la rue des Pionniers (secteur

Saint-Nicolas), décret des travaux et protocole d'entente à intervenir avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant l'octroi d'une aide financière pour ces travaux

Réf. : [INF-GEN-2013-061](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour les travaux de réfection de l'aqueduc, des égouts et de la voirie sur la rue des Pionniers (secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2013-50-25) à Construction B.M.L., division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 3 521 863 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, conditionnellement à l'obtention d'une aide financière du programme Fonds chantiers Canada-Québec, et de décréter ces travaux.

De conclure le protocole d'entente à intervenir avec le Ministre des affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme Fonds Chantiers Canada-Québec, sous-volet 2.1 pour les travaux de réfection de la rue des Pionniers, secteur Saint-Nicolas, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-GEN-2013-061, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce protocole d'entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-10-99

Abrogation de la résolution CV-2013-08-49 « Avis de motion du Règlement RV-2013-12-76 modifiant le Règlement numéro RV-2008-08-17 sur la constitution d'un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, travaux d'entretien de la 5e Rue (secteur Saint-Romuald) », réf. : INF-2013-027

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'abroger la résolution CV-2013-08-49 « Avis de motion du Règlement RV-2013-12-76 modifiant le Règlement numéro RV-2008-08-17 sur la constitution d'un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, travaux d'entretien de la 5^e Rue (secteur Saint-Romuald) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-00

Attribution du contrat pour la fourniture de service d'agents de sécurité pour les installations temporaires de pompage d'eau

Réf. : [INF-EM-2013-036](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour la fourniture de service d'agents de sécurité pour les installations temporaires de pompage d'eau (appel d'offres 2013-50-72) (contrat 2, besoins hivernaux) à Neptune security services inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 221 875,60 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-01

Détermination d'une zone d'arrêt et installation des panneaux d'arrêt (secteur Lévis)

Réf. : [INF-GEN-2013-122](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De déterminer une zone d'arrêt et décréter l'installation des panneaux d'arrêt à l'endroit suivant :

291° sur la rue Saint-Joseph, à l'intersection de la rue Botrel, en direction est et ouest, dans le secteur Lévis;

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-02

Modification de la résolution CV-2013-09-75 « Attribution de contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'égout »

Réf. : [INF-TP-2013-038](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De modifier la résolution CV-2013-09-75 « Attribution de contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'égout » par le remplacement des mots « une dépense estimée à 34 912,69 \$, avant TPS et TVQ » par les mots « une dépense estimée à 34 912,69 \$, avant TPS et TVQ, par année pour la durée du contrat ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-03

Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-SPO-2013-032](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Club de biathlon La poursuite	7 460 \$
• Club de boxe olympique de Lévis	4 550 \$
• Club de curling Etchemin (1961) ltée	6 050 \$
• Club de handball de Lévis	7 800 \$
• Association du hockey mineur Les éclaireurs Chaudière-Etchemin	10 050 \$
• Organisation du hockey mineur Pointe-Lévy inc.	10 050 \$
• Association du hockey mineur Chaudière-Ouest	10 050 \$
• C.P.A. des cygnes St-Étienne inc.	4 550 \$
• C.P.A. Élan BSR inc.	3 050 \$
• Club de patinage artistique de Lévis inc.	7 670 \$
• Club de patinage de vitesse de Lévis	7 800 \$
• Association de ringuette Chutes-de-la-Chaudière	6 050 \$
• Association de soccer de Chaudière-Est (A.S.C.E.)	13 050 \$
• L'association de soccer de Pointe-Lévy	9 050 \$
• Club de tae Kwon-Do Pointe-Lévy inc.	4 550 \$
• Club yoseikan Chaudière-Ouest	5 050 \$
• Club de ski de fond sentiers des grandes prairies inc.	2 000 \$
• Le patro de Lévis inc.	1 200 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-04

Convention à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications concernant le versement d'une aide financière dans le cadre du programme Aide aux projets – Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2013-2014

Réf. : [DVC-BIB-2013-010](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De conclure la convention à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications concernant le versement d'une aide financière dans le cadre du programme Aide aux projets – Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2013-2014, pour le projet Développement des collections – Ville de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2013-010 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette convention.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-05

Avenant au bail intervenu avec Gestion R.V.L. inc. relatif aux locaux de restaurants et de remises dans des arénas

Réf. : [DVC-EQR-2013-020](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De conclure l'avenant au bail intervenu avec Gestion R.V.L. inc. relatifs aux locaux de restaurants et de remises pour la marchandise, situés dans les cinq arénas du territoire de la ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-EQR-2013-020, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-06

Entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec relative au partage des coûts de mise en œuvre et d'utilisation du Réseau inter villes du Québec

Réf. : [FSA-TI-2013-003](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De conclure l'entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec relative au partage des coûts de mise en œuvre et d'utilisation du Réseau inter villes du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision FSA-TI-2013-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-07

Canevas d'entente de transfert en reconnaissance des années de service effectué auprès des régimes de retraite de la Ville de Québec et le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986)

Réf. : [FSA-TRE-2013-035](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le document d'entente de transfert annexé à la fiche de prise de décision FSA-TRE-2013-035, afin de servir de canevas pour la conclusion d'entente de transfert entre les comités de retraite de la Ville de Québec et le comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986).

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-08

Modifications au régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)

Réf. : [FSA-TRE-2013-036](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'amender le texte du Régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190), tel qu'il est indiqué en annexe à la présente résolution, et de décréter que ces modifications entrent en vigueur conformément à la loi, que le taux de cotisations salariales des pompiers prend effet le 1er janvier 2013 et celui des employés de l'Office municipal d'habitation de Lévis prend effet le 1er juillet 2013.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-09

Remboursement du solde de l'emprunt de certains règlements d'emprunt et affectation de l'excédent de fonctionnement affecté accumulé de l'ex-Ville de Lévis

Réf. : [FSA-TRE-2013-039](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De rembourser le solde des règlements d'emprunt suivants à refinancer, au montant de 18 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement affecté accumulé de l'ex-Ville de Lévis :

✓ Règlement 844 (ex-Ville de Lévis)	10 900 \$
✓ Règlement 867 (ex-Ville de Lévis)	200 \$
✓ Règlement 983 (ex-Ville de Lévis)	6 900 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-10

Affectation de la réserve financière en assignation temporaire pour 2013

Réf. : [FSA-TRE-2013-040](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'affecter un montant de 4 506 \$ provenant de la réserve financière d'assignation temporaire, au poste de dépenses 02-132-00-419, et ce, pour assumer le frais relatifs aux services professionnels rendus par Medial relativement à la demande de partage et de désimputation de coûts de dossiers datant de 2003 à 2009 en Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-11

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour un dispositif de traitement des eaux usées et pluviales (550, route Lagueux, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2013-151](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De ne pas s'objecter à la demande présentée par la compagnie 9271-6166 Québec inc. au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour un dispositif de traitement des eaux usées et pluviales dans le cadre du projet situé sur les lots 4 271 389 et 5 196 660 du cadastre du Québec, et en conséquence d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-12

Ratification d'une autorisation à effectuer des travaux en faveur de la Commission scolaire des navigateurs

Réf. : [DEV-2013-239](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De ratifier l'autorisation à exécuter des travaux, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-239, en faveur de la Commission scolaire des navigateurs, pour des travaux de terrassement préliminaires en vue de la construction d'une école (secteur Saint-Nicolas).

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-13

Fermeture temporaire de rues pour la tenue du Marché de Noël (secteur Lévis)

Réf. : [DEV-2013-240](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De fermer temporairement les rues mentionnées à la fiche de prise de décision DEV-2013-240, pour la tenue du Marché de Noël (secteur Lévis) du 5 au 9 décembre 2013, et d'offrir le soutien logistique selon les disponibilités financières et matérielles des directions concernées.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-14

Fermeture temporaire de rues pour la tenue de la Fête de Saint-Nicolas (secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [DEV-2013-245](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller René Fortin

De fermer les rues mentionnées à la fiche de prise de décision DEV-2013-245 pour la tenue de la Fête de Saint-Nicolas (secteur Saint-Nicolas), le 7 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-15

Signification de l'intérêt de la Ville à l'égard du projet de Marché public de Lévis, entente de collaboration à intervenir avec Marché public de Lévis, coopérative de solidarité et financement afférent

Réf. : [DEV-2013-246](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De signifier l'intérêt de la Ville à collaborer à l'établissement et l'exploitation par Marché public de Lévis, coopérative de solidarité d'un marché public permanent sur le territoire de la ville, dans l'édifice situé dans le quartier Miscéo sur le lot 4 850 576 du cadastre du Québec, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision DEV-2013-246.

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec Marché public de Lévis, coopérative de solidarité ayant pour objet l'exploitation d'un marché public permanent par la coopérative et l'octroi à celle-ci d'une aide financière, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

De désigner le directeur du Développement ou son représentant pour siéger sur le conseil d'administration de Marché public de Lévis, coopérative de solidarité, à titre d'observateur, sans droit de vote.

De prévoir aux budgets de fonctionnement de la Direction du développement pour les années 2014 à 2020 la dépense relative à l'aide financière telle que décrite à cette fiche de prise de décision, pour le maintien des activités de l'organisme auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-16

Financement d'une entente de visibilité à intervenir avec le Carnaval de Québec et aide logistique

Réf. : [DEV-2013-269](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le financement au budget de fonctionnement de la Direction du développement pour l'année 2014 de l'entente de visibilité à intervenir avec le Carnaval de Québec et d'offrir une aide logistique à l'organisme d'une valeur de 10 000 \$ pour la tenue de l'événement Grand prix snowcross du Carnaval.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-17

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-95 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux (précisions pour les chiens guides et les chiens d'assistance)

Réf. : [DG-2013-116](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-95 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux.

Ce règlement a pour objet de préciser certaines dispositions concernant les chiens guides et les chiens d'assistance.

CV-2013-11-18

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (ajustement d'une affectation axe commerciale à même une affectation ressources, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2013-102](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ce règlement a pour objet d'agrandir une aire d'affectation axe commercial à même une partie d'une aire d'affectation ressources dans le secteur Pintendre, de même qu'il apporte les ajustements requis, en conséquence, au périmètre d'urbanisation de la Ville pour y inclure cette partie de territoire.

CV-2013-11-19

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-97 modifiant le règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ex-Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon

Réf. : [INF-GEN-2013-122](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-97 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ex-Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon.

Ce règlement a pour objet de diminuer la vitesse de 50 km/h à 30 km/h sur l'avenue Albert-Rousseau entre la route Lagueux et la rue Versailles, dans le secteur Saint-Étienne-de-Lauzon.

CV-2013-11-20**Avis de motion du Règlement RV-2013-12-98 modifiant le règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**Réf. : [INF-GEN-2013-122](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-98 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Simonne-Monet-Chartrand, dans le secteur Saint-Nicolas et d'enlever le stationnement réservé au transport des personnes handicapées du côté nord de la rue Saint-Georges, face à l'immeuble sis au numéro civique 5317, dans le secteur Lévis.

CV-2013-11-21**Avis de motion du Règlement RV-2013-12-99 modifiant le règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale**Réf. : [INF-GEN-2013-122](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-99 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement, du 1^{er} décembre au 15 mars, sur une partie du chemin du Gouvernement, dans le secteur de Lévis.

CV-2013-11-22**Adoption du Projet de règlement RV-2013-12-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (ajustement d'une affectation axe commerciale à même une affectation ressources, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre), document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et assemblée de consultation**Réf. : [URBA-2013-102](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2103-12-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-102.

D'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

De demander à la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville de tenir une assemblée publique de consultation sur ce Projet de règlement et que pour les fins de cette assemblée, cette commission soit

présidée par le maire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-23

Adoption du Second projet de règlement RV-2013-12-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1622, rue de la Rivière-Etchemin, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [URBA-2013-118](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2013-12-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-08-60.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-24

Adoption du Règlement RV-2013-12-64 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

Réf. : [AGR-2013-023](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-64 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de créer la zone H0255 à même une partie des zones H0252 et H0254, et d'y autoriser les classes d'usages d'habitation unifamiliale isolée (H1) et d'habitation unifamiliale jumelée (H2), ainsi que d'y prévoir les normes concernant la largeur, la profondeur et la superficie d'un terrain et les normes concernant la hauteur et les marges de recul de ces usages ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2013-12-64 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au second projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-09-97.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-25

Adoption du Règlement RV-2013-12-80 modifiant le Règlement

RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (route de la Rivière-Étchemin, agrandissement d'affectations résidentielles, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [URBA-2013-120](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière fait lecture du Règlement RV-2013-12-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de créer une aire d'affectation du sol résidentielle moyenne densité à même une partie d'une aire d'affectation du sol résidentielle faible densité, comprenant les terrains situés au 901 à 903 et 905 à 907, rue de la Rivière-Étchemin, dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2013-12-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-08-61

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-26

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2013-11-27

Félicitations à Diffusion culturelle de Lévis, François Leclerc et Mélissa Verreault

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par à l'unanimité

De féliciter Diffusion culturelle de Lévis pour avoir remporté le prix du Conseil des arts et lettre du Québec lors de la remise des prix du Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec tenue 19 octobre 2013, source d'inspiration et de fierté pour la population lévisienne.

De féliciter François Leclerc, guitariste lévisien, fondateur et directeur artistique de Via musique pour avoir remporté le prix Société du Palais Montcalm lors de la remise des prix d'excellence des arts et de la culture du Conseil de la culture des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches tenue 25 novembre 2013, source d'inspiration et de fierté pour la population lévisienne.

De féliciter Mélissa Verreault, auteure lévisienne, pour avoir remporté le prix du Conseil des arts et lettre du Québec lors de la remise des prix d'excellence des arts et de la culture du Conseil de la culture des régions de Québec et de la

Chaudière-Appalaches tenue 25 novembre 2013 pour son recueil de nouvelles Point d'équilibre, source d'inspiration et de fierté pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-11-28

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2013-11-29

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 50, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
